

MAIRIE
7, rue de la Barre David
44520 LE GRAND AUVERNE
Tél. 02.40.07.52.12

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 juillet 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du C.G.C.T.

L'an deux Mil vingt-six

Le 17 juillet à 19H00

Le Conseil Municipal de la commune de LE GRAND AUVERNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique DAUFFY, maire,

Date de convocation : 10 juillet 2026

ETAIENT PRÉSENTS : Dominique DAUFFY – Philippe LERAY – Stéphanie BELOEIL – Pierre RABEAU – Nathalie MAUGAIS TROCHU – Sonia CROSSOUARD – Daisy BERANGER - David MÉNARD – Guillaume GRIPPAY – François ROUL – Clément BESSON – Camille LEROY, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : Yoan VÊTU - Karine MOREL - Marine ROUSSEAU

Nombre de Conseillers : en exercice : 15 présents : 12 Votants : 12

Le quorum étant atteint, M. Dominique DAUFFY, Maire, déclare la séance ouverte.

Après avoir désigné comme secrétaire de séance, Mme Nathalie MAUGAIS TROCHU, le Conseil municipal aborde l'ordre du jour.

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Numéro	Objet de la délibération	Décision
	Procès-verbal du conseil municipal du -2 juin 2026	Adopté à l'unanimité
Arrivée de Yoan VÊTU Nombre de Conseillers : en exercice : 15 présents : 13 Votants : 13		
26-07-01	Rechargement des chemins	Adoptée à l'unanimité
Arrivée de Marine ROUSSEAU Nombre de Conseillers : en exercice : 15 présents : 14 Votants : 14		
26-07-02	Bail emphytéotique au profit de la CUMA	Adoptée à l'unanimité
26-07-03	Tarifs communaux	Adoptée à l'unanimité
26-07-04	TE44 – Accord de participation financière – éclairage public – remplacement d'un tronçon route de Châteaubriant	Adoptée 13 voix pour, 1 voix contre

26-07-05	Ecole publique d'Erbray – frais de fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles	Adoptée à l'unanimité
26-07-06	Ecole publique de Châteaubriant – frais de fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles	Adoptée à l'unanimité
26-07-07	Finances – décision modificative n° 1 - amortissements	Adoptée à l'unanimité
26-07-08	Prise en charge des frais de remplacement de la monture des lunettes endommagée dans le cadre des fonctions d'un agent	Adoptée à l'unanimité
26-07-09	Personnel communal – création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité	Adoptée à l'unanimité

**LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122 du CGCT**

Numéro	Objet	
26-07-10	Mairie – signature d'un devis de la Sté Imascience pour la refonte du site internet	4 080,00 € TTC
	Salle l'Asphodèle – signature d'un devis de la Sté RABEAU ELEC pour installation d'une horloge coupure sono	157,80 € TTC

Séance levée à 20h20

Fait à Grand-Auverné, le 20 juillet 2026

Le Maire,

Dominique DAUFFY